

FÉDÉRATION
MOTOCYCLISTE
DU QUÉBEC



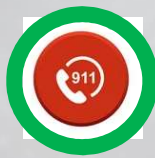
Moto, Sécurité, Civisme et Fraternité

Motocycliste au sol! ©

QUE FAIRE SUR LES LIEUX D'UN ACCIDENT DE MOTO?



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR



Motocycliste au sol!

Avertissement



- Le document « *Motocycliste au sol : Que faire sur les lieux d'un accident de moto?* » représente les avis reçus de la part d'experts nommément identifiés.
- Toute modification ne saurait y être apportée sans l'approbation des auteurs.
- Autrement, les références à ceux-ci, experts, auteurs et organisations (noms et/ou logos) devront être retiré.
- Les auteurs, les experts de même que les organisations parrainant ce document ne sauraient être tenue responsable de changements futurs aux lois et règlements .
- Le présent document est un guide. Il n'a pas pour prétention de couvrir tous les évènements pouvant survenir lors de l'utilisation d'une moto.
- Lors d'un accident, la maîtrise de nos émotions demeure un des principaux facteurs d'une intervention efficace.



Motocycliste au sol!



« Bravo pour ce guide. Il suffit de le lire pour se rendre compte que parfois un simple geste peut faire une différence. J'espère qu'il y aura beaucoup de monde qui en prendront connaissance. Comme ça on sera plus de monde à faire la différence. Merci aux concepteurs qui ont travaillé afin de nous concocter ce guide! »

Dominique Samson, AM St-Hubert

« J'ai consulté le document "Motocycliste au Sol". Un contenu rassurant, très bien fait, agréable à lire et facile à comprendre. Un outil très pratique qui nous apprend comment réagir lors d'un accident de moto. Un projet qui certainement peut sauver des vies et si cette réalisation est suivie d'un présentiel, sans hésitation j'y serai. »

Brigitte Robitaille, motocycliste depuis 2009, AM St-Hubert

« J'ai passé le document avec un filtre d'amélioration... malheureusement je ne trouve rien à améliorer. Je dois dire que votre travail est impressionnant et que je reconnais la grande expérience des gens qui ont contribué à l'élaboration de cette formation. Félicitations à tous pour ce grand travail de qualité. »

Robet Nault, AM St-Hubert

« Cette formation est un must pour tous les motocyclistes. Elle donne des outils pour bien intervenir si on est témoin d'un accident de moto. On y apprend que des gestes très simples et très faciles à réaliser peuvent faire toute une différence pour les blessés secourus. »

Naima Boumedine, AM St-Hubert

« Wow! Merci beaucoup pour cette formation Un contenu très intéressant et très utile pour tous! Je souhaite à tous les membres de pouvoir y participer! »

Chantal Vigeant, membre AM St-Hubert

« Une présentation très bien faite, bien pensée et très bien expliquée. J'encourage les membres à suivre cette formation. Ça pourrait sauver une vie. »

Alain Leroux, AM St-Hubert



Rendu possible grâce à l'aimable et précieuse collaboration de :



Moto, Sécurité, Civisme et Fraternité

- **M. Sylvain Brière, directeur sécurité/sûreté intervention services urgences ferroviaires. 27 ans de service. Motocycliste depuis plus de 20 ans. Membre d'AM St-Hubert et du groupe EMC (Escorte Moto Cycliste). Pilote un Goldwing.**
- **M. Martin Lesage, capitaine-pompier retraité du Montréal métropolitain. 27 ans de services. Motocycliste depuis une vingtaine d'années. Membre d'AM St-Hubert . Pilote une Harley Street Glide.**
- **M. Denis Bissonnette, policier retraité SQ. 26 ans de service, dont 8 ans à titre d'instructeur des pilotes en véhicules d'urgence et de haut niveau. Motocycliste depuis plus de 45 ans. Membre des Blue Knights. Pilote une Goldwing.**
- **M. Sylvain Bergeron, pompier municipal durant 14 ans. A été commandant d'incident, superviseur Santé, sécurité et environnement (SSE) en milieu industriel. Motocycliste depuis plus de 40 ans et actuel président de la FMQ. Pilote une BMW R 1250 GS Adventure.**
- **Sous la direction de M. Guy Larivière, responsable du projet de cette formation. PRM pour un OBNL canadien en premiers soins. Membre d'AM St-Hubert . Motocycliste depuis près de 15 ans. Pilote une Yamaha FJR 1300.**



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR

Objectifs de la formation

1. Assurer sa propre sécurité (éviter une seconde victime)
2. Éviter d'aggraver la situation

Comment?

1. Savoir réagir lors d'une collision de la route impliquant un motocycliste
2. Savoir gérer une scène d'accident
3. Permettre de faire face même au pire scénario d'accident



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR

Obligations légales

Loi du bon samaritain

- Porter assistance au mieux de nos connaissances.
 - Au minimum, en contactant les secours rapidement.
 - Protégé par la loi sauf
 - faute intentionnelle
 - faute lourde

Conducteur impliqué

- Obligation de rester sur les lieux (Délit de fuite)
- Fournir l'aide nécessaire aux victimes
- Contacter un agent de la paix



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR

Savoir quoi faire

- **Tout le monde peut agir!**
- **Le principal danger/obstacle à l'intervention... la panique!**
- **Meilleur moyen pour intervenir efficacement:**
 - Garder son calme
 - Connaître les gestes de base à observer en cas d'accident

Une approche... 3 piliers



PROTÉGER

ALERTER

SECOURIR

***Rien ne saurait remplacer
votre jugement!***

Sur les lieux d'un accident



1- *PROTÉGER*

Sécuriser les lieux de l'accident / Prévenir l'aggravation



2- *ALERTER*

Contacter le 911



3- *SECOURIR*

Stabiliser / Réconforter /
Rassurer la (les) victime(s)



PROTÉGER

STOP!

Observer

Réfléchir

Agir



PROTÉGER

- **Vous**
 - Première personne à protéger
 - **Ne jamais vous mettre en danger**
- **La victime**
- **Les autres personnes**
 - Les tenir éloignées de la zone de danger
 - Au besoin, interpeller d'autres personnes



PROTÉGER

ATTENTION!



- Une moto est « le pire » des « boucliers » pour se protéger du danger.
- Éviter de passer là où il y a des débris sur la route.
- La concentration d'un nombre important de véhicules arrêtés à un même endroit est une source de danger.



PROTÉGER

Prévenir l'aggravation de la situation

STOP!

Observer

- Identifier les dangers pour soi, pour la victime et pour les autres usagers.

Réfléchir

- Comment isoler ou supprimer ces dangers ou les rendre bien visibles?

Agir

- Positionner les motos
- S'arrêter sécuritairement
- Sécuriser la scène.

Surtout... pas de précipitation!



PROTÉGER

Positionner les motos

S'arrêter dans un *endroit jugé sécuritaire*

- Les motos/trios précédents celui de l'accidenté
 - *Attendre au prochain changement de direction*
- Le trio de l'accidenté
 - Après le lieu de l'incident
- Les motos/trios suivant celui de l'accidenté
 - *Dépassent le lieu de l'accident*
 - *Attendre le rapport du trio de l'accidenté*
 - Pas d'accumulation derrière le lieu de l'accident



PROTÉGER

S'arrêter sécuritairement

- Se stationner en dehors de la route ou au bord de la chaussée
- S'assurer qu'elle est VRAIMENT bien visible
- Faire descendre immédiatement les passagers de votre véhicule
- Ne pas laisser vos clefs sur le contact
- Se rendre visible (veste "haute visibilité »)
- Se déplacer en faisant face à la circulation



PROTÉGER

Sécuriser la scène d'accident

- *Prendre conscience et analyser l'endroit où vous vous arrêtez*
- *Identifier les risques*
- *Se partager les rôles : Protéger, Alerter, Secourir*
- *Alerter - 911*
- *Baliser les lieux (véhicule ou personne physique)*
 - Une personne à 200 mètres (environ 350 à 400 pas) en amont et une en aval de l'accident
 - Utiliser tous les moyens possibles pour se faire voir
 - À défaut, garer une moto sur le côté de la route avec les feux de détresse allumés
- *Couper le contact de la ou des moto(s) accidentée(s) pour éviter l'apparition d'un incendie*
- *Garder un espace libre d'environ 5 mètres (bulle) autour des victimes pour les véhicules de secours.*



PROTÉGER

Complément d'information Situations particulières

- **Dans un virage**
 - Placer le balisage avant le virage.
- **Dans une côte**
 - Si l'accident a eu lieu après un sommet de côte, mettez-le dans le haut de la montée.
- **Sur une autoroute au milieu de la voie**
 - Si possible, se déplacer dans la voie réservée aux arrêts ou aux accidents, sur l'accotement.
- **Dans un tunnel**
 - Garer votre moto au plus près du bord droit.
 - Utiliser les bornes d'appel d'urgence.



ALERTER

911

***4141**



ALERTE

Alerter

Une bonne alerte est le point de départ d'une bonne intervention.

- Composer le **911** ou ***4141 (Sûreté du Québec)**.
- Procéder à un premier **examen rapide** de la situation et de la victime.
- **Rassembler les informations** de base.
- **Parler calmement**
 - Donner votre numéro de téléphone
 - Répondre aux questions de l'opérateur
 - Ne raccrocher que lorsque l'opérateur vous le dit
 - Rappeler si la situation change.



ALERTER

Complément d'information

Message d'alerte – 4 points principaux

1. Adresse, localisation précise

- Coordonnées GPS complètes (ex. : Google Map)
- Numéro de la route; un point kilométrique
- Point de repère topographique, un monument, équipement des réseaux d'électricité ou de gaz, etc.

2. Nature de l'accident

- Ex. glissade dans un virage serré en moto, collision avec une auto, un incendie, un malaise, etc.
- Nombre, type de véhicules impliqués
- Risques éventuels (incendie, explosion, effondrement, produits chimiques, etc.)



ALERTER

3. Nombre et caractéristiques des victimes

- Homme / Femme.
- Groupe d'âge.

4. L'état de la (ou des) victime(s)

- Consciente?
- Respire-t-elle?
- Saigne-t-elle abondamment?
- Les gestes de premiers secours effectués.



SECOURIR

Stabiliser

Réconforter



SECOURIR



Les quelques conseils
qui suivent
ne se substituent pas à
une véritable formation
en premiers soins.





SECOURIR

En attendant les services d'urgence

Même si vous n'êtes pas secouriste, vous pouvez jouer un rôle de soutien.

- Surveiller la victime
- Être attentif :
 - À la présence d'autres victimes
 - Aux victimes collatérales (état de choc)
- Faciliter l'accès aux services d'urgence
- Préserver la dignité des victimes
- Sécuriser les biens des victimes
- Éloigner les curieux



SECOURIR

Des gestes à éviter

- NE JAMAIS
 - Donner à boire à une personne blessée.
 - Enlever les habits fondus d'une personne brûlée.
- Ne pas déplacer la victime
 - SAUF SI elle et/ou les sauveteurs sont exposés à un danger imminent qui ne peut être contenu (incendie, menace d'explosion, etc.).
- Ne pas retirer le casque
 - Si possible, ouvrir la visière.
 - Sans enlever le casque, il est possible, voire souhaitable, d'effectuer un maintien du casque sur un motard accidenté, allongé au sol, conscient ou non.

Ces quelques conseils ne se substituent néanmoins pas à une véritable formation secourisme



SECOURIR

Prise en charge de la victime

- S'identifier
- Vérifier :
 - L'état de conscience
 - Si elle respire
 - Si la personne a des blessures /saignement abondant
- **Inciter la victime à ne pas bouger**
- Rassurer la victime en parlant calmement
 - Peu importe la scène à laquelle vous êtes confronté, maîtrisez vos émotions. Faites preuve de bienveillance. Vous pourriez devoir mentir sur l'état de la situation : tout va bien aller.
 - La rassurer, la tenir informée de l'arrivée des secours
 - **Surtout la tenir éveillée.**

Ces quelques conseils ne se substituent néanmoins pas à une véritable formation secourisme



SECOURIR

Des gestes qui sauvent

- Couvrir la victime avec une couverture de survie
 - Le corps est en état de choc
 - Empêcher la température du corps de descendre trop bas.
 - En conditions estivales,
 - Prévenir le coup de chaleur et protéger la victime du soleil .
- Ne pas hésiter à immobiliser/stabiliser la victime
- Pas de réponse ou une réponse forcée peut témoigner de dommages supplémentaires
 - Essayer de savoir si l'accidenté ressent de la douleur

À Pratiquer

Ces quelques conseils ne se substituent néanmoins pas à une véritable formation secourisme



SECOURIR

Des gestes qui sauvent

- **Blessé inconscient**
 - Ne respire pas : « **RCR à mains seules**
 - Pousser fort et vite, au centre du thorax, en posant une main sur l'autre.
 - Penser au rythme de la chanson *Stayin' Alive*, ou 100 à 120 battements par minute.
 - N'interrompez pas les compressions avant l'arrivée de l'ambulance.
 - **Ne faites pas d'insufflations** » ⁽¹⁾
 - **Respire encore** : Position latérale de sécurité

À Pratiquer

(1) : www.coeuretavc.ca, Articles à mains seules destinée au grand public pendant la pandémie de la COVID-19

Ces quelques conseils ne se substituent néanmoins pas à une véritable formation secourisme



SECOURIR

Des gestes qui sauvent

- **Saigne abondamment** (Pression, élévation, repos)
 - Un toucher léger sur tout le corps peut aider à déterminer s'il y a des fractures ou des blessures internes possibles.
 - Exercer une pression forte sur l'endroit qui saigne
 - avec les doigts ou la paume de la main avec si possible une épaisseur de tissu propre recouvrant complètement la plaie

Ces quelques conseils ne se substituent néanmoins pas à une véritable formation secourisme



SECOURIR

À l'arrivée des secours

- **Ne surtout pas s'éclipser**
- **Faites un compte-rendu de l'accident et des gestes de secours effectués.**
- **Laisser votre nom et vos coordonnées aux policiers.**



SECOURIR

Au-delà de ces quelques conseils, il n'y a pas grand-chose de plus que vous puissiez faire.

Néanmoins, ces actions simples peuvent :

- Réconforter la personne,
- Permettre de la garder consciente un peu plus longtemps jusqu'à l'arrivée des secours.



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR

Hors Québec

Autres provinces - USA - Europe



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR



Moto, Sécurité, Civisme et Fraternité

- Responsabilité civile US complètement différente du Canada: On n'est pas chez nous.
- Ass. responsabilité civile : protection *minimale* de 2 M\$.
- Ne signer aucun document et n'accepter aucune somme d'argent avant d'avoir appelé la SAAQ.
- Ne remettre que des copies de vos documents (permis de conduire, assurance).
- Rester sur les lieux de l'accident – sans discuter de l'accident – et, surtout, sans vous en déclarer responsable.
- Noter les circonstances de l'accident.
- Photographier le permis de conduire et les papiers d'assurance de l'autre conducteur.
- Noter ses coordonnées complètes .
- Appeler immédiatement le numéro de téléphone qu'il vous remet, vérifier s'il est bien valide.
- Des témoins? Prendre leurs coordonnées.
- Pas de papier ni de crayon? Prendre votre téléphone cellulaire et filmer les gens au moment où ils déclinent leur identité et leurs coordonnées.
- Premiers soins : **vous ne savez pas? Ne faites pas!**



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR

En résumé

STOP! Restons calme!



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR



Moto, Sécurité, Civisme et Fraternité

1. PROTÉGER

- Sécurisez-vous, la scène, la victime
 - Se placer en zone sécuritaire avec nos motos
 - Dépasser l'accident
 - Seuls les membres du trio de la victime s'arrêtent immédiatement après l'accident
 - Les autres s'arrêtent à plus de 200 m
 - **OBSERVER, RÉFLÉCHIR, AGIR**
 - Assurez-vous d'**ÊTRE TRÈS VISIBLE**
 - Définir les responsabilités (qui fait quoi)
 - Trois rôles clés (Signaleurs, communicateurs, secouristes)
 - Positionner les signaleurs **TRÈS VISIBLES**
 - 200 m avant le lieu de l'accident
 - Avant un virage
 - Au sommet d'une côte
 - Envoyer les secouristes auprès de la victime

2. ALERTER

- Recueillir l'info
 - Localisation,
 - Nombre et état de(s) victime(s),
 - Conscient?
 - Respire?
 - Saignement abondant?
 - Nature de l'accident
- Alerter **911 ou *4141** (si près des frontières QC)
 - Parler calmement
- Rester en contact avec les services d'urgence

3. SECOURIR

- Éloigner les curieux
 - Maintenez une zone libre autour de la victime (5-10 mètres)
- **Stabiliser, réconforter, rassurer**
- Faciliter l'accès des services d'urgence auprès de la victime



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR

*Trousse d'urgence
et
informations personnelles
à avoir avec soi*



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR



Moto, Sécurité, Civisme et Fraternité

Trousse d'urgence

- 2 bâtons lumineux
- 1 veste de sécurité
- 1 sifflet
- 1 mini lampe de poche ou frontale
- 1 bandage triangulaire
- 2 paires de gants en nitrile
- 4 bandages compressifs 4 X 4 (10cm X 10 cm)
- 1 rouleau de bandage de gaze stérile 5cm X 9m
- 4 pansements adhésifs
- 1 couverture urgence





PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR



Moto, Sécurité, Civisme et Fraternité

Informations personnelles à avoir avec soi

- Bracelet/pendentif MédicAlerte
- Liste de vos médicaments personnels
- Photocopies de permis de conduire, ass. moto
- Liste des nos de cellulaire des autres participants





PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR



Moto, Sécurité, Civisme et Fraternité

Prévention

...

de simples gestes!



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR



Moto, Sécurité, Civisme et Fraternité

- Être bien protégé
- Être visible et signaler ses intentions
- Toujours vérifier les angles morts
- Anticiper les actions des autres
- Garder une distance sécuritaire entre les véhicules
- Adapter sa vitesse
- Circuler à une vitesse sécuritaire pour vous et les autres
- Respecter ses limites et celles de sa moto
- Avoir un comportement prévisible
- Attention à la musique
- Parfaire habiletés, techniques de conduite



PROTÉGER

- Observer
- Réfléchir
- Agir



ALERTER

- 911
- *4141



SECOURIR

- Stabiliser
- Réconforter



Moto, Sécurité, Civisme et Fraternité

***Bonne préparation
et
Bonne saison!***

Annexes

Bibliographie

1. **Que faire sur les lieux d'un accident? - Un accident dans notre groupe, FMQ, 40 ans, 31 pages, www.fmq.ca**
 - https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYPYkutu8IF8RJPpHE9U0Xp/asset/files/sur_les_lieux_dun_accident.pdf
2. **La responsabilité de la personne qui porte secours à quelqu'un, nov. 2022, www.educaloi.qc.ca**
 - <https://educaloi.qc.ca/capsules/la-responsabilite-de-la-personne-qui-porte-secours-a-quelquun/>
 - <https://educaloi.qc.ca/capsules/voyage-et-assurances-des-protections-en-cas-dimprevu/>
3. **Code de la sécurité routière, c-24.2, 25 JUILLET 2022, www.legisquebec.gouv.qc.ca**
 - <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/c-24.2>
4. **Conseils aux voyageurs pour les États-Unis, Gouv. du Canada, mise à jour 15 décembre 2022**
 - <https://voyage.gc.ca/destinations/etats-unis>
5. **En cas d'accident hors du Québec, www.saaq.gouv.qc.ca**
 - <https://saaq.gouv.qc.ca/accident-route/en-cas-daccident-hors-du-quebec>
6. **Une virée aux États-Unis? Voyagez l'esprit tranquille!, www.caaquebec.com**
 - <https://www.caaquebec.com/fr/pour-vos-assurances/conseils/conseil/sujet/une-viree-aux-etats-unis-voyagez-lesprit-tranquille/>
7. **Que faire lorsque l'on est victime d'un accident ou que nous sommes témoins?, Caroline Giasson, www.motoquebec.ca, 26 août 2022**
 - <https://motoquebec.ca/en/blog/que-faire-lorsque-l-on-est-victime-d-un-accident-ou-que-nous-sommes-temoins>
8. **Accident de la route : les premiers secours, Touring Club Suisse (TCS), www.tcs.ch**
 - <https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/conseils/causes-accidents/premiers-secours.php>
9. **Comment secourir un motard accidenté?, www.objectif-moto.com**
 - <https://www.objectif-moto.com/comment-secourir-un-motard-accidente/>
10. **Accident, crash moto ou scooter : Comment réagir dans l'urgence et secourir ?, www.moto-station.com**
 - <https://moto-station.com/moto-revue/actu/accident-crash-moto-ou-scooter-comment-reagir-dans-lurgence-et-secourir/108465>
11. **Accident moto/scooter : le BA BA des premiers secours pt.2, www.MotoStation.com, 2011**
 - <https://www.youtube.com/watch?v=5AF6fynL10s>
12. **Accident Moto : seul ou non, voici tout ce qu'il faut savoir, www.liberty-rider.com**
 - <https://liberty-rider.com/blog/motard/securete/que-faire-en-cas-accident-moto>
13. **Les premiers gestes à prodiguer en cas d'accident de la route, Pascal Cassan, médecin conseiller national de la Croix-Rouge française, www.lereparedesmotards.com**
 - <http://www.lereparedesmotards.com/conseils/premiers-secours-gestes-accident-route.php>
14. **Les gestes qui sauvent un motard, www.moto-securete.fr,**
 - <https://moto-securete.fr/secourisme-moto/#:~:text=Ou%20garez%20une%20moto%20sur,se%20stationner%20au%20plus%20pr%C3%A8s>
15. **Protéger, alerter, secourir en cas d'accident ou panne, www.envoituresimone.com**
 - <https://www.envoituresimone.com/code-de-la-route/cours/ACCIDENTS%2FSECOURS/proteger-les-lieux-accident-ou-panne-a5m94il#:~:text=%2D%20Je%20balise%20ou%20Je%20fais,%C3%A0%20ralentir%2C%20mais%20%C3%A0%20circuler%20!>
16. **Modifications apportées à la RCR à mains seules destinée au grand public pendant la pandémie de la COVID-19, www.coeuretavc.ca**
 - <https://www.coeuretavc.ca/articles/modifications-apportees-a-la-rcr#:~:text=Pr%C3%A9venez%20la%20contamination%20%3A%20d%C3%>



PROTÉGER



ALERTER



SECOURIR



Moto, Sécurité, Civisme et Fraternité

Obligations légales ⁽¹⁾

En situation d'urgence, nous devons porter assistance au mieux de nos connaissances. Au minimum, en contactant les secours rapidement.

- Lorsque nous sommes impliqués dans une collision, voici ce que la loi dit sur les obligations des conducteurs de véhicule routier lors d'un accident. **(Code de la sécurité routière chapitre C-24.2, Titre IV Obligations en cas d'accident, chapitre I Dispositions générales, art. 166 et suivant)**
- « Le conducteur d'un véhicule routier impliqué dans un accident doit rester sur les lieux ou y retourner immédiatement après l'accident et fournir l'aide nécessaire à toute personne qui a subi un préjudice.» **(Article 168)**
- « Lors d'un accident au cours duquel une personne a subi un préjudice corporel, le conducteur d'un véhicule routier impliqué dans l'accident doit faire appel à un agent de la paix. » **(Article 169)**
- « Le conducteur d'un véhicule routier qui est impliqué dans un accident avec un animal pesant plus de 25 kg, un véhicule routier inoccupé ou un autre objet inanimé doit, lorsque le propriétaire du bien endommagé ou une personne qui le représente ne peut être rejoint sur les lieux de l'accident ou à proximité, communiquer sans délai avec le poste de police le plus près afin de rapporter l'accident ... » **(Article 171)**
- « L'obligation d'informer la Société d'un accident incombe à l'assureur qui a été avisé de celui-ci, lorsque cet accident n'a pas été porté à la connaissance d'un agent de la paix. » **(Article 174)**
- Loi du bon samaritain **(2)**:
 - une personne qui porte secours à autrui ne peut être tenue responsable des dommages que son intervention peut provoquer sauf
 - si les dommages qu'il cause sont dus à sa faute intentionnelle (intention de nuire) ou à sa faute lourde (insouciance, imprudence ou négligence grossière ne tenant pas compte des intérêts d'autrui)
- « Quiconque contrevient à l'un des articles 168 ou 169 commet une infraction et est passible d'une amende de 600 \$ à 2 000 \$. » **(Article 179)**
- Omission de s'arrêter à la suite d'un accident (Délit de fuite) passible d'accusation d'infractions criminelles allant jusqu'à la révocation ou la suspension du permis. **(Article 320.16)**

(1) <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/c-24.2>

(2) <https://educaloi.qc.ca/capsules/la-responsabilite-de-la-personne-qui-porte-secours-a-quelquun/>